

Compte rendu synthétique de l'audience

Entre les IPR et le SNEP Lyon

du Mardi 03/01/2012/14h-17h.

Sujets abordés:

1 / Professeurs stagiaires

Prise de parole et questions du SNEP sur:

La formation et l'implantation des supports,

Les 240h de formation prévues se réduisent à 108h effectives.... La fréquence des interventions des tuteurs est elle homogène ou pas sur toutes les implantations.... 5 journées de formation complémentaire normalement prévues, 1 jour dans les faits pour certains Le bi-tutorat recevable par le Secrétaire Général du Rectorat.... L'importance du « conseil pédagogique » est lié plus particulièrement à la fréquence des visites même quand les tuteurs ne sont pas sur les mêmes établissements que les stagiaires (*assumées dès lors par les chargés de mission*) mais vécues (*visites*) pour certains comme une inspection.... Les niveaux de classes nombreux comme les classes à examen attribuées.... La validation et les enjeux de la certification.... La relation institutionnelle des chefs d'établissement.... les emplois du temps et leurs conséquences sur la vie hebdomadaire du Prof stagiaire (*la journée de récupération devient t'elle trop souvent jour de formation*)?.... Les choix des établissements d'accueil (*rotation et blocage du poste lié aux mutations*).... (*C'est en les ayant croisés que ces jeunes enseignants ont fait par au SNEP de leurs difficultés, de leur méconnaissance surtout du mode de certification de leur année de stage et d'une formation déficiente dans l'ensemble*)....

Réponses des IPR :

Le déploiement est lié à la capacité d'accueil des berceaux (propositions de la DOS en fonction des moyens), il y a un turn-over des établissements, cette année propositions des CE puis analyse de la DOS et validation par les IPR, 7 établissements sur 29 (*10 en réalité*) sont identiques Concernant le tutorat préférence pour 1 stagiaire 1 tuteur, l'implication personnelle à 1 se trouve diluée à 2, augmentation de la charge de travail ; mais compte tenu de l'avis des CE et des souhaits des collègues le nombre de tuteurs a été « moulé » à 2 parfois Concernant les interventions venues de l'extérieur et la perception des stagiaires du travail sera fait pour améliorer ce ressenti La visite des formateurs IUFM se fait avant Noël puis celle des IPR après c'est une visite conseils mais pas pré-évaluation.... En fait la procédure est la suivante : dossier constitué par un recueil d'informations (Rapport croisé tuteur/CE/visites formateur IUFM et IPR), puis inspection formateur et inspection IPR; jury commission en présence du CE et visite supplémentaire d'un autre IPR si procédure d'alerte avant certification (*jamais encore existante en EPS*) Bilan sur deux années : avant lecture « en relief mais aussi en creux » suivant un recueil perceptif, maintenant importance de la visite du responsable de formation de l'IPR croisé avec l'avis du tuteur Aucune impression quand à un changement profond, satisfaction du ministère, des changements sur la procédure peut-être.

2 / Précaires et TZR

Prise de parole et questions du SNEP sur:

Le vivier des TZR et des vacataires, Les dérives du recrutement des contractuels,

L'effectif des TZR est faible et, celui des vacataires-contractuels est il insuffisant Exigences sur le niveau de qualifications des contractuels Des situations à risques existent-elles

Réponses des IPR :

Disparition des vacataires, recrutement exclusif de contractuels.... Des TZR en nombre insuffisant, le vivier est vite dépassé ; le nombre de contractuels est en hausse, injonction de mettre un enseignant devant les élèves.... Réglementairement la licence est obligatoire (mais une licence peut en cacher une autre, (management du sport au lieu de éducatif/motricité)..... La position des IPR est recrutement Master avec dérogation pour la licence éducation/motricité, le brevet de sauvetage est obligatoire si le candidat ne le possède pas possibilité de le passer sur demande Le flux tendu de recrutement est tel que certaines erreurs se sont produites (recrutement à minima), il n'y a pas de protocole de recrutement mais vigilance de l'inspection.... La DIPE demande des moyens pour la formation des contractuels et la DAFOP s'y emploie « péniblement ».... Projet pour année à venir...

3 / Prise de parole et questions du SNEP sur:

L'accompagnement éducatif et certains problèmes de sécurité

L'accompagnement éducatif dans sa partie « pratiques sportives » est un quasi échec depuis 2 ans.... Déviances (pédagogie et sécurité) de certains projets éducatifs d'établissements ECLAIR qui échappent à l'équipe EPS Est-il possible de proposer un programme sportif aux élèves sans Profs d' EPS....

Réponses des IPR :

L'accompagnement éducatif répond à la loi sur le sport (clubs)
« Au-delà des interventions des enseignants chargés de l'éducation physique et sportive, l'animation d'activités sportives peut être confiée aux assistants d'éducation, sous la responsabilité d'un membre de l'équipe éducative. Il peut également être fait appel à la collaboration des personnels territoriaux de la filière sportive et des éducateurs sportifs des associations sportives locales et aux partenariats avec les clubs affiliés aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports. L'encadrement peut également, dans le cadre d'un partenariat, être assuré par un intervenant extérieur, issu d'un club sportif local ou employé par une collectivité territoriale, en veillant à la vérification des compétences de ces intervenants par la possession de diplômes sportifs (brevet d'état, licence STAPS).
Le CE établit une convention, et en a la responsabilité juridique.

4 / Prise de parole et questions du SNEP sur:

La formation continue

L'enveloppe diminue depuis deux ans. Qu'en est-il ? Va-t-on réduire encore les propositions ? ... Des bassins sans stage et d'autres à 2 stages.... Des effectifs à 60 apparaissent sur 2 bassins...

Réponses des IPR :

L'enveloppe est inconnue pour le moment (HSE, Euros...).... L'EPS est ciblée comme avantagée donc en baisse depuis des années, nous expliquons l'intérêt pour essayer de limiter les dégâts mais sans grand succès. Nous espérons un maintien mais on s'attend cependant à une baisse..... Concernant les effectifs comptabilisés en baisse par le Rectorat, cela provient du fait que de nombreux collègues ne remplissent pas la feuille d'émargement ainsi que la feuille de remboursement de frais, 15% ; relation évidente entre présences et moyens) Nous préconisons au moins 1 stage par bassin.

5/ Prise de parole et questions du SNEP sur:

Les problèmes liés aux activités de la CP5 et les installations (piscines, salles de musculation).

Réponses des IPR :

L'Ecole primaire et le collège sont prioritaires (*Cursus savoir nager*) pour le lycée la programmation doit être faite en conséquence (*il n'est pas prioritaire*).... Le financement est fait par la région qui est parfaitement au courant et essaie de faire un état des lieux des besoins pour la musculation notamment. Il est possible de demander des dotations surtout pour ceux qui ont déjà une salle. S'il n'y a rien alors il faut essayer de proposer un projet... Un groupe national travaille (*M.CHATEL sollicité par le SNEP d'ailleurs*) sur les besoins réels en équipements et rédige un guide conseil (10 pages) pour les collectivités territoriales. Il sera montré au SNEP national et à l'association des maires de France notamment. Dans la base de données « PACK EPS », il va y avoir une enquête nationale qui demandera à chaque équipe de donner l'utilisation des équipements avec un questionnaire type (feu rouge, orange et vert). Il y aura donc une « photo » claire et directe pour chaque établissement.

6/ Prise de parole et questions du SNEP sur:

Le rythme des inspections

Où en sommes-nous sur Lyon ? Le statut de TZR est-il handicapant. Rappel du mandat du SNEP sur l'accès à la Hors Classe pour tous, donc sur une nécessité de visiter les PEPS au 10^{ème} et 11^{ème} échelon

Réponses des IPR :

Nous avons le souci de ne pas désavantager les collègues avec des inspections plus régulières. Les moyens sont insuffisants, le rythme n'est pas suffisamment élevé..... Nous demandons la création d'un quatrième poste d'IPRA, les réponses venant du Secrétaire Général et du Recteur sont positives, mais au niveau national cela n'est pas favorable pour l'instant nous semble-t-il..... A Lyon on inspecte plutôt beaucoup par rapport aux autres académies. (La moyenne se situe à 7 ans). Il faut effectuer 191 inspections pour atteindre cette moyenne ; pour descendre à 6 ans il faudrait dépasser les 300 inspections par ans, donc.... Pour compenser il y a pour le moment 6 heures de chargés de mission, 3 personnes essentiellement pour le privé..... Pour les TZR, la spécificité du statut est prise en compte les critères sont différents ; les notions d'investissement, d'implication dans l'établissement sont analysées en fonction du contexte, et de la durée du remplacement notamment.

7/ Prise de parole et questions du SNEP sur:

Les congés de formation.

Comment les obtenir quels sont les critères retenus ; suggestion par rapport à une réorientation professionnelle pour des collègues ayant des soucis de santé importants....

Réponses des IPR :

Selon le Secrétaire Général 30/35 % des demandes doivent être satisfaites, la position commune des IPR est que 5 mois c'est suffisant car on peut en mettre 3 personnes sur 2 congés de 8 mois Pas sûr que cette formation soit vraiment idéale pour la réussite de l'agrégation (statistiques) donc pourquoi pas accepter les projets de « reconversion ».

8/ Prise de parole et questions du SNEP sur:

Le sport scolaire au plan National et Régional

Explication complexe du plan quadriennal à mettre en liaison avec le contrat d'objectifs.... Ecriture des nouveaux projets académiques et départementaux 2012-2016 le SNEP a expliqué son insatisfaction quant à ce plan peu lisible.... La situation locale : accompagnement retenu du SNEP sur les démarches des collègues....

Interpellation vis-à-vis du commentaire des IPR relatif à la lettre contre le boycott, les collègues impliqués qui ont fait des choix ont été mis dans les cordes et le vivent très mal, surtout les passionnés, certains passages peu à propos et difficiles à accepter pour certains tant sur la forme que sur le fond.... Déficit de 60000 Euros en 2 ans du service régional avec un impact obligatoire sur les services départementaux donc inquiétude et questionnement pour la profession.

L'annonce est faite d'une demande d'audience en cours vers les Services départementaux UNSS locaux et de la « visite » du Directeur National UNSS en charge de notre académie SANS entrevue proposée tant aux coordonnateurs UNSS qu'au SNEP déjà rencontré le 21 septembre dernier.

Réponses des IPR :

La situation de la DRUNSS préoccupe les IPR très fortement. (Délocalisation, vente du minibus, pilotage de chefs d'entreprises, à priori des échos qui ne sont pas favorables à Mr Kayzer.). Au début leur position a été d'essayer de faire tampon en lui laissant une chance de réussir..... Le Recteur et les IPR n'ont pas à donner leur position (*c'est la conséquence du changement de statut des cadres UNSS*); nous alertons et répondons aux questions de nos hiérarchies, nous avons pris nos responsabilités mais nous ne pouvons pas les faire savoir....

A propos de « la lettre » nous devons faire respecter les missions de service public, nous ne pouvons rester muets sur une action allant à l'encontre des élèves, sur un cursus il y a 396 cours d'EPS et seulement 7 occasions de participer aux cross académiques qui font rêver certains enfants, de par notre fonction, impossible de ne pas réagir.... Nous ne pouvons approuver la démarche de boycott, mais loin de nous l'idée de stigmatiser certains collègues et surtout les plus impliqués..... Par contre, une action d'ampleur autre initiée par le SNEP et les élus des AS est à envisager auprès du Recteur.

Pour le SNEP :

Eric Stodezyk, Philippe Gomez, Roland Maillet, Gilles Ravel, Julien Reynaud.